

QUEBECOR

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2008	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR	3
COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2008 ET 2007	5
COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES 2008 ET 2007	9
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	11
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	22
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	24
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	30

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du deuxième trimestre 2008 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Quebecor Media exerce ses activités dans la câblodistribution, les télécommunications résidentielles et d'affaires, l'édition de journaux, la télédiffusion, l'édition, la distribution et la vente au détail de livres, la production, la distribution et la vente au détail de magazines et d'albums musicaux, la location et la vente au détail de vidéos, ainsi que dans l'Internet – Portails et les nouveaux médias. Par l'intermédiaire de ses filiales, Quebecor Media occupe une position de chef de file dans la création, la promotion et la diffusion de nouvelles, de loisirs et de services Internet conçus pour répondre aux besoins et aux attentes de tous les groupes démographiques. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – QUEBECOR WORLD INC.

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. (« Quebecor World ») et ses filiales américaines se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, les filiales américaines de Quebecor World se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*.

Ces procédures n'auront aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media.

À la date du dépôt des requêtes de Quebecor World en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et du Chapitre 11, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Par conséquent, le placement de la Compagnie dans Quebecor World n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, la valeur comptable de l'investissement de Quebecor dans Quebecor World a été ramenée à zéro et les activités de Quebecor World sont considérées comme activités abandonnées aux fins des états financiers consolidés de Quebecor.

Les résultats d'exploitation de Quebecor World ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées », tandis que les flux de trésorerie provenant de ces activités ont été redressés et sont présentés dans les états financiers sous le poste « Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées ».

Les résultats des activités abandonnées comprennent la perte nette de 17,7 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) enregistrée par Quebecor World pour la période allant du 1^{er} au 21 janvier 2008, comparativement à une perte nette de 27,4 M\$ (déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle) inscrite au premier semestre 2007.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net au montant de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World sur les actifs de cette dernière. Au 21 janvier 2008, la Compagnie avait également des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu d'un montant de 326,5 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, et représentant surtout des pertes de conversion accumulées sur devises attribuables à l'investissement net dans Quebecor World. En outre, les résultats des activités abandonnées au premier trimestre 2008 comprennent un gain net de 399,7 M\$ correspondant à l'écart entre le renversement de l'insuffisance de l'actif net et le reclassement aux résultats des pertes nettes accumulées au cumul des autres éléments du résultat étendu à la date de déconsolidation au 21 janvier 2008, déduction faite de la diminution de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs relatif à l'investissement dans Quebecor World. Pour plus de détails, se référer à la note 2 aux états financiers consolidés de la Compagnie.

L'analyse des résultats d'exploitation qui suit ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2008

- 21 juillet 2008 : Quebecor Media annonce qu'elle est le soumissionnaire retenu à l'égard de 17 licences d'exploitation en vue de l'offre de services sans fil évolués (« SSFE ») de troisième génération, pour un montant de 554,6 M\$. Quebecor Media est le soumissionnaire retenu sur 40 MHz partout au Québec, à l'exception de l'Outaouais, où elle est retenue sur 20 MHz, et dans certaines autres régions du Québec, où elle est retenue sur 50 MHz. Quebecor Media est également retenue dans l'Est de l'Ontario sur 20 MHz et à Toronto sur 10 MHz. Rappelons que ces fréquences permettront éventuellement à sa filiale, Vidéotron ltée (« Vidéotron »), d'offrir sur son propre réseau un service de téléphonie sans fil comparable à ce qui est offert dans les pays les plus avancés dans ce domaine, y compris l'accès à Internet haute vitesse, la télévision mobile et de nombreuses autres fonctions évoluées sur ces appareils mobiles aussi appelés cellulaires intelligents.
- 15 avril 2008 : émission par Vidéotron de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US. Vidéotron a affecté le produit tiré de ce placement au remboursement des sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang et à des fins générales.
- 8 avril 2008 : Vidéotron a conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de cette facilité de crédit ont été portés de 450,0 M\$ à 575,0 M\$ et l'échéance prorogée jusqu'en avril 2012. À certaines conditions, Vidéotron pourra également bénéficier d'un engagement additionnel de 75,0 M\$, ce qui porterait l'engagement total à 650,0 M\$.
- Pour la première fois, le secteur Câblodistribution de Quebecor Media compte plus de clients à son service illico télé numérique (830 500 clients) qu'à son service de télédistribution analogique (829 500 clients). Au 30 juin 2008, la clientèle de l'ensemble des services de télédistribution totalisait 1 660 000 clients, en hausse de 75 500 clients (4,8 %) sur une période d'un an.
- 2 juin 2008 : Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a racheté 3 000 642 d'actions classe B dans le cadre de son offre de rachat importante auprès des actionnaires déposée le 31 mars 2008 et révisée le 14 mai 2008 pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$. À la suite de cette transaction, la participation de Quebecor Media dans Groupe TVA est passée de 45,24 % à 50,89 %.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les PCGR du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers, la provision pour rationalisation des activités d'exploitation, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation des actifs corporels ou d'amortissement de certains actifs incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents

secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 1

**Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation :				
Câblodistribution	182,2 \$	145,7 \$	378,1 \$	294,7 \$
Journaux	72,6	54,7	118,4	89,2
Télédiffusion	21,7	22,1	33,1	24,8
Loisir et divertissement	2,2	7,8	0,6	7,6
Technologies et communications interactives	1,8	0,9	1,1	1,4
Internet – Portails	1,1	1,4	1,3	3,1
Siège social	(4,6)	(1,9)	0,8	(6,5)
	277,0	230,7	533,4	414,3
Amortissement	(80,1)	(72,0)	(158,4)	(142,1)
Frais financiers	(79,5)	(55,4)	(152,4)	(112,7)
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	25,6	8,7	39,2	(7,3)
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation	(1,3)	(5,1)	(2,9)	(12,1)
Impôts sur le bénéfice	(26,2)	(10,5)	(70,3)	(22,1)
Part des actionnaires sans contrôle	(58,2)	(46,5)	(86,5)	(64,9)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	–	(6,7)	383,3	(24,5)
Bénéfice net	57,3 \$	43,2 \$	485,4 \$	28,6 \$

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidité générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important des liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif) moins la portion monétaire de la charge d'intérêt et de la provision pour restructuration et autres charges spéciales, plus ou moins les impôts exigibles (récupérations d'impôts), les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidité générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes sur les actions de participation et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés à l'exploitation de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, elle présente dans la même section du rapport une conciliation avec la mesure comptable la plus proche calculée selon les PCGR du Canada.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie afin de mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie pour chaque abonné branché au câble. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2008 ET 2007

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 942,3 M\$, en hausse de 127,0 M\$ (15,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (75,6 M\$ ou 20,3 % des revenus du secteur), reflétant de nouveau une croissance soutenue de la clientèle à l'ensemble des services, Journaux (65,7 M\$ ou 27,2 %), due principalement à l'impact de l'acquisition d'Osprey Media Income Fund (« Osprey Media ») en août 2007, Télédiffusion (4,5 M\$ ou 4,2 %), Internet – Portails (1,5 M\$ ou 12,8 %) et Technologies et communications interactives (1,5 M\$ ou 6,8 %).
- Diminution dans le secteur Loisir et divertissement (18,0 M\$ ou -22,0 %).

Bénéfice d'exploitation de 277,0 M\$, en hausse de 46,3 M\$ (20,1 %), expliquée par :

- l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 46,9 M\$ (20,0 %) dans Quebecor Media.
 - Progression dans le secteur Câblodistribution (36,5 M\$ ou 25,1 % du bénéfice d'exploitation du secteur), due principalement à la croissance de la clientèle, dans le secteur Journaux (17,9 M\$ ou 32,7 %), surtout attribuable à l'acquisition d'Osprey Media, et dans le secteur Technologies et communications interactives (0,9 M\$ ou 100,0 %).
 - Diminution dans les secteurs Loisir et divertissement (5,6 M\$ ou -71,8 %), Internet – Portails (0,3 M\$ ou -21,4 %) et Télédiffusion (0,4 M\$ ou -1,8 %).
 - Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement qui a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006 relativement aux droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). En conséquence, une charge d'exploitation totale de 25,2 M\$, couvrant la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008, a été inscrite au deuxième trimestre 2008 (*pour plus de détails, voir l'analyse des résultats des secteurs Câblodistribution et Télédiffusion*).

- Malgré la hausse du bénéfice d'exploitation en 2008, la juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une baisse au cours du deuxième trimestre 2008 par rapport à une hausse à la même période de 2007. Cette baisse s'explique principalement par la réduction, au deuxième trimestre 2008, des multiples du bénéfice d'exploitation utilisés aux fins des évaluations des secteurs Câblodistribution et Journaux. Cette baisse de la juste valeur de Quebecor Media a entraîné une diminution de 17,0 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions consolidée.
- Si l'on exclut le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et l'impact lié à la charge d'options consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour tenir compte de l'ajustement des droits de licences de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre 2008 s'est établie à 13,3 %, contre 21,7 % pour la même période de 2007.

Charge d'amortissement de 80,1 M\$, en hausse de 8,1 M\$.

- L'augmentation s'explique surtout par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2007 et au début de 2008, en particulier dans les secteurs Câblodistribution et Journaux, et par l'acquisition d'Osprey Media.

Frais financiers de 79,5 M\$, en hausse de 24,1 M\$.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'impact de la hausse du niveau d'endettement pour une augmentation de la charge d'intérêt de 19,9 M\$;
 - la réduction des intérêts capitalisés aux immobilisations.
- La hausse du niveau d'endettement de Quebecor Media s'explique par :
 - l'émission par Vidéotron de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US ;
 - le financement, à compter d'août 2007, de l'acquisition d'Osprey Media, pour une contrepartie totale de 414,4 M\$;
 - les dettes totalisant 161,8 M\$ assumées dans le cadre de l'acquisition d'Osprey Media ;
 - le remboursement, en octobre 2007, du passif de 106,0 M\$ lié aux instruments financiers afférents à la facilité de crédit à terme «B» de Corporation Sun Media ;
 - le remboursement, en juillet 2007, du Montant additionnel à payer pour une contrepartie totale de 127,2 M\$.

Gain sur réévaluation et conversion d'instruments financiers de 25,6 M\$, contre un gain de 8,7 M\$ au deuxième trimestre 2007.

- Cet écart favorable de 16,9 M\$ s'explique par :
 - l'impact de 16,5 M\$ à la suite d'un changement aux estimations comptables relativement à la juste valeur des instruments financiers dérivés, pour refléter les faits nouveaux sur les marchés et les récentes interprétations comptables (*voir la section « Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables »*) ;
 - l'écart défavorable de 19,3 M\$ lié aux gains et pertes non réalisés sur la juste valeur des débetures échangeables a été contrebalancé par l'écart favorable de 19,7 M\$ lié à la fluctuation de la juste valeur des autres instruments financiers, dont les options de règlement anticipé dû à la fluctuation des courbes d'intérêt.

Provision pour rationalisation des activités d'exploitation de 1,3 M\$, contre 5,1 M\$ au deuxième trimestre 2007.

- Cette provision de 1,3 M\$ au deuxième trimestre 2008 est attribuable à l'abolition de postes dans plusieurs publications du secteur Journaux.
- Au deuxième trimestre 2007, la provision avait trait principalement au projet d'acquisition de nouvelles presses et aux programmes de réduction volontaire d'effectifs dans le secteur Journaux.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 26,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 18,5 %), comparativement à 10,5 M\$ au deuxième trimestre 2007 (taux d'imposition effectif de 9,8 %).

- L'écart défavorable s'explique principalement par :
 - la hausse de 34,8 M\$ du bénéfice avant impôts sur le bénéfice ;
 - la reconnaissance, au deuxième trimestre 2007, d'avantages fiscaux totalisant environ 10,5 M\$ relativement à l'adoption en troisième lecture par le gouvernement fédéral du Canada d'un multiple supérieur de conversion en pertes autres qu'en capital des avantages fiscaux liés aux impôts de la partie VI.1. Ces avantages fiscaux, qui ont été acquis de Quebecor World Inc. (« Quebecor World »), ont trait à des impôts que les entreprises doivent verser sur les dividendes privilégiés payés au cours d'un exercice financier.
- Les taux d'imposition effectifs favorables s'expliquent également par la combinaison de taux d'impôts sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers et par l'incidence favorable des stratégies de consolidation fiscale.

Bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies de 57,3 M\$ (0,89 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2008, contre 49,9 M\$ (0,77 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2007.

- Cette hausse de 7,4 M\$ (0,12 \$ par action de base) s'explique surtout par :
 - l'augmentation de 46,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la variation favorable de 16,9 M\$ des gains et pertes sur réévaluation et conversion d'instruments financiers.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 24,1 M\$ des frais financiers ;
- l'augmentation de 15,7 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 11,7 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 41,4 M\$ au deuxième trimestre 2008 (0,65 \$ par action de base), contre 37,5 M\$ (0,58 \$ par action de base) à la même période de 2007, soit une hausse de 3,9 M\$ (0,07 \$ par action de base), ou de 10,4 %. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies correspond au bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies excluant les gains et pertes sur réévaluation et conversion des instruments financiers et la provision pour rationalisation des activités d'exploitation.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 73,7 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre des flux de 87,2 M\$ à la même période de 2007.

- Cet écart défavorable de 13,5 M\$ s'explique principalement par :
 - une augmentation de 36,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement due aux investissements du secteur Câblodistribution dans la modernisation de son réseau ;
 - une augmentation de 24,2 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt principalement attribuable à l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Partiellement contrebalancées par :

- l'augmentation de 46,9 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 2**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Câblodistribution	76,8 \$	77,1 \$	176,4 \$	137,9 \$
Journaux	66,6	42,0	78,5	59,3
Télédiffusion	16,8	19,3	25,7	18,5
Loisir et divertissement	(0,1)	7,7	(3,1)	7,3
Technologies et communications interactives	0,9	0,3	(0,3)	(0,1)
Internet – Portails	(1,5)	(0,1)	(2,9)	0,7
Siège social et autres	0,6	2,3	2,0	4,6
	160,1	148,6	276,3	228,2
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(71,7)	(47,5)	(137,4)	(97,6)
Portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation	(1,3)	(5,1)	(2,9)	(12,1)
Impôts exigibles	(3,4)	4,1	(2,3)	6,1
Autres	2,0	(4,2)	2,8	(6,2)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(12,0)	(8,7)	(148,8)	(50,6)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	73,7 \$	87,2 \$	(12,3) \$	67,8 \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme et autres dépenses d'intérêt, moins les revenus de placement et les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations.

Tableau 3**Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie
générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	73,7 \$	87,2 \$	(12,3) \$	67,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	122,9	86,6	259,3	197,7
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,2)	(0,3)	(1,4)	(2,8)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	195,4 \$	173,5 \$	245,6 \$	262,7 \$

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES 2008 ET 2007

Analyse des résultats consolidés de Quebecor inc.

Revenus de 1,82 G\$, en hausse de 253,0 M\$ (16,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (147,4 M\$ ou 20,2 % des revenus du secteur) due à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Journaux (112,8 M\$ ou 24,4 %) en raison surtout de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media, Télédiffusion (17,7 M\$ ou 8,9 %), Internet – Portails (2,1 M\$ ou 9,1 %) et Technologies et communications interactives (1,1 M\$ ou 2,6 %).
- Diminution dans le secteur Loisir et divertissement (20,5 M\$ ou -14,0 %).

Bénéfice d'exploitation de 533,4 M\$, en hausse de 119,1 M\$ (28,7 %) expliquée par :

- l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 111,1 M\$ (26,3 %) dans Quebecor Media.
 - Progression dans les secteurs Câblodistribution (83,4 M\$ ou 28,3 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Journaux (29,2 M\$ ou 32,7 %), et Télédiffusion (8,3 M\$ ou 33,5 %).
 - Diminution dans les secteurs Loisir et divertissement (7,0 M\$ ou -92,1 %), Internet – Portails (1,8 M\$ ou -58,1 %) et Technologies et communications interactives (0,3 M\$ ou -21,4 %).
 - La charge d'exploitation relative aux droits de licences de la partie II du CRTC et couvrant la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008 a été de 25,2 M\$ (*pour plus de détails, voir l'analyse des résultats des secteurs Câblodistribution et Télédiffusion*).
 - Malgré la hausse du bénéfice d'exploitation en 2008, la juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une baisse au cours du premier semestre 2008 par rapport à une hausse à la même période de 2007. Cette baisse s'explique principalement par la réduction, au premier semestre 2008, des multiples du bénéfice d'exploitation utilisés aux fins des évaluations des secteurs Câblodistribution et Journaux. Cette baisse de la juste valeur de Quebecor Media a entraîné une diminution de 27,8 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions consolidée.
- La variation favorable de 16,2 M\$ de la charge d'options d'achat d'actions au niveau corporatif de Quebecor.
- Si l'on exclut le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media et l'impact lié à la charge d'options consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour tenir compte de l'ajustement des droits de licences de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation au premier semestre 2008 s'est établie à 15,1 %, contre 20,7 % pour la même période de 2007.

Charge d'amortissement de 158,4 M\$, soit une hausse de 16,3 M\$ expliquée par les mêmes facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

Frais financiers de 152,4 M\$, en hausse de 39,7 M\$.

- Cette augmentation s'explique principalement par :
 - l'impact de la hausse du niveau d'endettement pour une augmentation de la charge d'intérêt de 30,9 M\$;
 - la réduction des intérêts capitalisés aux immobilisations.

Gain sur réévaluation et conversion d'instruments financiers de 39,2 M\$, contre une perte de 7,3 M\$ au premier semestre 2007.

- Cet écart favorable de 46,5 M\$ s'explique par :
 - l'impact de 16,5 M\$ à la suite d'un changement aux estimations comptables relativement à la juste valeur des instruments financiers dérivés, pour refléter les faits nouveaux sur les marchés et les récentes interprétations comptables (*voir la section « Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables »*).

- l'enregistrement d'un gain non réalisé sur la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille de 19,6 M\$ au premier semestre 2008, contre un gain non réalisé de 5,9 M\$ au même trimestre de 2007, soit un écart favorable de 13,7 M\$.
- l'écart favorable de 16,3 M\$ lié à la fluctuation de la juste valeur des autres instruments financiers, dont les options de règlement anticipé dû à la fluctuation des courbes d'intérêt.

Provision pour rationalisation des activités d'exploitation de 2,9 M\$, contre 12,1 M\$ pour les six premiers mois de 2007.

- Cette provision de 2,9 M\$ au premier semestre 2008 est attribuable à l'abolition de postes dans plusieurs publications du secteur Journaux.
- Au premier semestre 2007, la provision avait trait principalement au projet d'acquisition de nouvelles presses et aux programmes de réduction volontaire d'effectifs et de rationalisation de l'étape de collecte de l'information dans le secteur Journaux.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 70,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,2 %), comparativement à 22,1 M\$ au premier semestre 2007 (taux d'imposition effectif de 15,8 %).

- L'écart défavorable s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

Bénéfice lié aux activités d'exploitation poursuivies de 102,1 M\$ (1,59 \$ par action de base) au premier semestre 2008, contre 53,1 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2007.

- Cet écart favorable de 49,0 M\$ (0,77 \$ par action de base) s'explique surtout par :
 - l'augmentation de 119,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la variation favorable de 46,5 M\$ des gains et pertes sur réévaluation et conversion d'instruments financiers.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 39,7 M\$ des frais financiers ;
- l'augmentation de 48,2 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 21,6 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies (excluant les gains et pertes sur réévaluation et conversion des instruments financiers et la provision pour rationalisation des activités d'exploitation) de 75,7 M\$ au premier semestre 2008 (1,19 \$ par action de base), contre 54,1 M\$ (0,84 \$ par action de base) à la même période de 2007, soit une hausse de 21,6 M\$ (0,35 \$ par action de base), ou de 40,0 %.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont été négatifs de 12,3 M\$ au premier semestre 2008, contre des flux positifs de 67,8 M\$ à la même période de 2007.

- Cet écart défavorable de 80,1 M\$ s'explique principalement par :
 - les déboursés de 89,2 M\$ effectués à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
 - une augmentation de 61,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement due à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses et aux investissements du secteur Câblodistribution dans son réseau ;
 - une augmentation de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 39,8 M\$ surtout attribuable à l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Partiellement contrebalancés par :

- la hausse de 111,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Secteur Câblodistribution

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 447,5 M\$, soit une progression de 75,6 M\$ (20,3 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 203,6 M\$, soit une hausse de 21,6 M\$ (11,9 %) attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à la hausse de certains tarifs, à l'incidence favorable de la croissance de la clientèle d'illico télé numérique sur les revenus d'illico sur demande, de la télévision payante et des terminaux, et à la croissance de la clientèle au forfait haute définition (« HD »).
 - Revenus du service illico télé numérique de 106,3 M\$, exclusion faite des revenus de certains services connexes, en hausse de 23,1 M\$ (27,8 %). Les résultats obtenus par illico télé numérique ont plus que compensé la baisse de revenus provenant des services de télédistribution analogique.
- Revenus des services d'accès Internet de 124,2 M\$, en hausse de 21,9 M\$ (21,4 %). Cet écart favorable s'explique principalement par l'augmentation de la clientèle, mais aussi par une hausse de la consommation et des tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 69,9 M\$, soit une hausse de 25,7 M\$ (58,1 %) provenant principalement de la progression de la clientèle à ce service, de même que de la hausse des revenus des appels interurbains.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 7,9 M\$, une hausse de 3,9 M\$ due à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 13,0 M\$, en hausse de 0,3 M\$ (2,4 %), principalement attribuable à la hausse des ventes au détail, des revenus de location et des redevances, contrebalancée par l'impact défavorable de la vente de la bannière StarStruck Entertainment.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 81,59 \$, contre 69,95 \$ au même trimestre de 2007, en hausse de 11,64 \$ (16,6 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 7 800 clients (0,5 %) au deuxième trimestre 2008 (contre 1 800 clients au même trimestre de 2007) et de 75 500 clients (4,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2008 (tableau 4). Au 30 juin 2008, les services de télédistribution du secteur Câblodistribution desservaient 1 660 000 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 65,9 %, en regard de 64,0 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution du secteur Câblodistribution, soit 2 519 700 résidences à la fin de juin 2008).

- À la fin du deuxième trimestre 2008, illico télé numérique desservait 830 500 clients. C'est la première fois que le nombre de clients à illico télé numérique est supérieur au nombre de clients à la télédistribution analogique. Le service illico télé numérique a recruté 27 700 clients au deuxième trimestre 2008, en hausse de 3,5 % (contre une progression de 26 200 clients au deuxième trimestre 2007). Sur une période d'un an, ce service a recruté 151 400 clients (22,3 %). Au 30 juin 2008, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 33,0 %, contre 27,4 % un an auparavant.
- Le service de télédistribution analogique a subi une diminution de 19 900 clients (-2,3 %) au deuxième trimestre 2008 (contre une baisse de 24 400 clients au trimestre correspondant de 2007). Sur une période d'un an, ce service a subi une diminution de 75 900 clients (-8,4 %), principalement en raison de la migration de cette clientèle vers illico télé numérique.

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 988 900 clients à la fin du deuxième trimestre 2008, en hausse de 23 600 clients (2,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 26 000 clients au deuxième trimestre 2007). Depuis la fin du deuxième trimestre 2007, le service d'accès Internet par

câble a recruté 135 000 clients (15,8 %) (tableau 4). Au 30 juin 2008, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 39,2 %, en regard de 34,5 % au 30 juin 2007.

Téléphonie par câble – À la fin de juin 2008, ce service comptait 742 900 clients, en hausse de 51 300 clients (7,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 55 000 clients au deuxième trimestre 2007). Ce service a recruté 239 200 clients (47,5 %) depuis la fin du deuxième trimestre 2007 (tableau 4). Au 30 juin 2008, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 29,5 %, contre 20,4 % un an auparavant.

Téléphonie sans fil – Au 30 juin 2008, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 54 600, comparativement à 49 900 à la fin du mois de mars 2008, soit une augmentation de 4 700 lignes (9,4 %), comparativement à une hausse de 10 400 lignes au deuxième trimestre 2007. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 23 900 pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2008.

Tableau 4

Statistiques de clientèles du secteur Câblodistribution à la fin de chaque trimestre depuis la fin de décembre 2006 (en milliers de clients)

	Jun 08	Mars 08	Déc. 07	Sept. 07	Jun 07	Mars 07	Déc. 06
Télédistribution :							
Analogique	829,5	849,4	869,9	896,0	905,4	929,8	948,8
Numérique	830,5	802,8	768,2	720,3	679,1	652,9	623,6
Total de la télédistribution	1 660,0	1 652,2	1 638,1	1 616,3	1 584,5	1 582,7	1 572,4
Internet par câble	988,9	965,3	933,0	898,9	853,9	827,9	792,0
Téléphonie par câble	742,9	691,6	636,4	573,8	503,7	448,7	397,8
Téléphonie sans fil	54,6	49,9	45,1	38,7	30,7	20,3	11,8

Bénéfice d'exploitation du secteur Câblodistribution de 182,2 M\$ au deuxième trimestre 2008, en hausse de 36,5 M\$ (25,1 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs et de la consommation ;
 - la variation favorable de 13,0 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media. Cette charge est imputée aux différents secteurs d'exploitation sous forme d'une charge directe pour refléter la participation au régime des gestionnaires du secteur et sous forme d'honoraires de gestion.

Contrebalancée en partie par :

- l'écart défavorable de 16,7 M\$ lié à la comptabilisation au deuxième trimestre 2008 d'une charge de 19,5 M\$ pour les droits de licences de la partie II du CRTC pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008 à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008.
- Si l'on exclut la variation favorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour tenir compte de l'ajustement des droits de licences de la partie II, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 25,2 % au deuxième trimestre 2008, comparativement à une hausse de 30,5 % au même trimestre de 2007.
- Les coûts des subventions pour équipements accordées aux clients ont totalisé 5,7 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre 7,5 M\$ au même trimestre de 2007.

Marge du bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Câblodistribution (pourcentage du bénéfice d'exploitation sur les revenus) de 40,7 % au deuxième trimestre 2008, contre 39,2 % un an plus tôt.

Premier semestre 2008

Revenus de 878,1 M\$, soit une hausse de 147,4 M\$ (20,2 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 398,8 M\$, soit une hausse de 39,1 M\$ (10,9 %).
 - Revenus du service illico télé numérique de 205,1 M\$, exclusion faite des revenus de certains services connexes, en hausse de 43,5 M\$ (26,9 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 244,2 M\$, en hausse de 42,7 M\$ (21,2 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 134,8 M\$, soit une hausse de 50,7 M\$ (60,3 %).
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 14,8 M\$, en hausse de 8,5 M\$.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 26,7 M\$, en hausse de 1,1 M\$ (4,3 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 79,99 \$ au premier semestre 2008, contre 68,66 \$ à la même période de 2007, en hausse de 11,33 \$ (16,5 %).

Statistiques de clientèle

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 21 900 clients dans les six premiers mois de 2008, contre une hausse de 12 100 clients à la même période de 2007.

- Hausse de 62 300 clients au service illico télé numérique pour les six premiers mois de 2008, contre 55 500 clients à la même période de 2007.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 40 400 clients, contre une perte de 43 400 clients à la même période de 2007.

Accès Internet – Un total de 55 900 nouveaux clients ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 61 900 clients pour la période correspondante de 2007.

Téléphonie par câble – Augmentation de 106 500 clients pour les six premiers mois de 2008, contre une progression de 105 900 clients à la même période de 2007.

Téléphonie sans fil – Hausse de 9 500 lignes au cours des six premiers mois de 2008, contre une augmentation de 18 900 lignes à la même période de 2007.

Bénéfice d'exploitation de 378,1 M\$, en hausse de 83,4 M\$ (28,3 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle de tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs et de la consommation ;
 - la variation favorable de 19,0 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media.

Contrebalancée en partie par :

- l'écart défavorable de 13,9 M\$ lié à la comptabilisation au deuxième trimestre 2008 d'une charge pour droits de licences de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008.
- Si l'on exclut la variation favorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour tenir compte de l'ajustement des droits de licences de la partie II, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 25,1 % au premier semestre 2008, comparativement à une hausse de 29,7 % à la même période de 2007.
- Les coûts des subventions pour équipements accordées aux clients ont totalisé 8,9 M\$ au cours des six premiers mois de 2008, contre 13,8 M\$ pour la période correspondante de 2007.

Marge du bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur de 43,1 % au premier semestre 2008, contre 40,3 % pour la même période de 2007.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 76,8 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre 77,1 M\$ au même trimestre de 2007 (tableau 5), soit une baisse de 0,3 M\$.

- L'incidence positive de la hausse de 36,5 M\$ du bénéfice d'exploitation a été contrebalancée par une augmentation de 36,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dont les investissements dans la modernisation du réseau.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 176,4 M\$ pour les six premiers mois de 2008, contre 137,9 M\$ à la période correspondante de 2007 (tableau 5).

- Cette augmentation de 38,5 M\$ s'explique par la progression de 83,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par une hausse de 45,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations par rapport à la même période de 2007.

Tableau 5 : secteur Câblodistribution
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	182,2 \$	145,7 \$	378,1 \$	294,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(105,7)	(68,8)	(202,1)	(157,1)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,3	0,2	0,4	0,3
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	76,8 \$	77,1 \$	176,4 \$	137,9 \$

Autres développements depuis la fin du premier trimestre 2008

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Vidéotron, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de licences de la partie II que les radiodiffuseurs doivent payer annuellement constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a déclaré que ces droits constituaient effectivement une taxe illégale, que le CRTC devait cesser de les percevoir, mais a conclu que les sociétés demanderesse n'avaient pas droit à un remboursement des sommes déjà versées. Les demanderesse et la défenderesse ont toutes deux interjeté appel du jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 1^{er} octobre 2007, le CRTC a publié un document stipulant qu'il s'en tiendrait au jugement rendu et qu'il ne percevrait pas, en 2007 et durant les années à venir, les droits de licences de la partie II exigibles le 30 novembre de chaque année à moins qu'une Cour d'instance supérieure ne renverse le jugement de la Cour fédérale. Compte tenu de ces faits et du jugement de la Cour fédérale, le secteur Câblodistribution avait renversé au troisième trimestre 2007 son passif de 11,1 M\$ relativement aux droits de licences de la partie II pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 septembre 2007 et avait cessé de comptabiliser ces droits.

Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement et a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006. En désaccord avec ce jugement, les demanderesse ont déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licences de la partie II jusqu'à la plus rapprochée des trois dates suivantes : a) refus de la demande d'autorisation de pourvoi par la Cour suprême du Canada, ou b) décision de la Cour suprême du Canada de maintenir le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou c) règlement du litige entre les parties. La Compagnie croit au bien-fondé de sa demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême. Toutefois, en vertu du jugement de la Cour d'appel fédérale qui confirme le droit au CRTC de réclamer les droits de licences de la partie II auxquels la Compagnie est assujettie, le secteur Câblodistribution a comptabilisé au cours du deuxième trimestre 2008 un passif total de 19,5 M\$ relativement aux droits

de licences de la partie II pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008. Des montants respectifs de 2,8 M\$ et de 5,6 M\$ avaient trait aux périodes du deuxième trimestre et du premier semestre 2008 (2,5 M\$ et 5,0 M\$ pour les périodes correspondantes de 2007).

Secteur Journaux

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 307,5 M\$, en hausse de 65,7 M\$ (27,2 %).

- La hausse provient principalement de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (57,0 M\$) complétée en août 2007.
- En excluant l'impact de cette acquisition, les revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus ont augmenté de 63,1 %, les revenus publicitaires ont progressé de 1,5 %, tandis que les revenus de tirage ont diminué de 6,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 0,7 % au deuxième trimestre 2008, tandis qu'en excluant l'acquisition d'Osprey Media les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 2,9 %.
- À l'intérieur du groupe des quotidiens urbains, les revenus des quotidiens gratuits se sont accrus de 34,6 %, grâce aux bons résultats des quotidiens à Vancouver, à Montréal, à Calgary et à Edmonton.

Bénéfice d'exploitation de 72,6 M\$, en hausse de 17,9 M\$ (32,7 %).

- Cette augmentation est principalement attribuable à :
 - l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (14,5 M\$) ;
 - l'incidence favorable de 3,7 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media ;
 - la baisse des coûts du papier.
- Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables dans Corporation Sun Media ;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia.
- Les pertes d'exploitation combinées des quotidiens gratuits ont diminué de 32,6 % au deuxième trimestre 2008.

Premier semestre 2008

Revenus de 574,9 M\$, en hausse de 112,8 M\$ (24,4 %).

- La hausse provient essentiellement de l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (107,1 M\$) complétée en août 2007.
- En excluant l'impact de cette acquisition, les revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus ont augmenté de 50,9 %, les revenus de tirage et les revenus publicitaires ont diminué respectivement de 7,7 % et de 0,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 2,4 % au premier semestre 2008, tandis qu'en excluant l'acquisition d'Osprey Media les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 0,5 %.
- À l'intérieur du groupe des quotidiens urbains, les revenus des quotidiens gratuits se sont accrus de 30,7 %.

Bénéfice d'exploitation de 118,4 M\$, en hausse de 29,2 M\$ (32,7 %).

- Cette augmentation est principalement attribuable à :
 - l'impact de l'acquisition d'Osprey Media (24,8 M\$) ;

- l'incidence favorable sur l'analyse du premier semestre 2008 de charges inscrites à la même période de 2007 liées au conflit de travail au *Journal de Montréal* ;
- l'incidence favorable de 6,4 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media ;
- la baisse des coûts du papier.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus comparables dans Corporation Sun Media ;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia.
- Les pertes d'exploitation combinées des quotidiens gratuits ont diminué de 25,8 % au premier semestre 2008.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 66,6 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre 42,0 M\$ à la même période de 2007 (tableau 6).

- Cette hausse de 24,6 M\$ provient de l'augmentation de 17,9 M\$ du bénéfice d'exploitation et de la baisse de 6,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 78,5 M\$ pour les six premiers mois de 2008, contre 59,3 M\$ pour la même période de 2007 (tableau 6).

- Cette hausse de 19,2 M\$ provient surtout de l'augmentation de 29,2 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 10,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations due essentiellement à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses.

Tableau 6 : secteur Journaux
Flux de trésorerie d'exploitation
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	72,6 \$	54,7 \$	118,4 \$	89,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,5)	(12,7)	(40,5)	(29,9)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actifs	0,5	—	0,6	—
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	66,6 \$	42,0 \$	78,5 \$	59,3 \$

Autres développements depuis la fin du premier trimestre 2008

Le 2 juillet 2008, la direction du *Journal de Québec* et ses employés syndiqués du Service des presses, de la Rédaction et des employés de bureau ont conclu une entente de principe qui met fin au conflit de travail qui les opposait depuis le mois d'avril 2007. Les modalités de cette entente de principe continuent d'être négociés et le retour au travail des employés est prévu pour le mois d'août 2008.

Secteur Télédiffusion

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 111,0 M\$, en hausse de 4,5 M\$ (4,2 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 4,8 M\$, ce qui s'explique principalement par :

- une augmentation des revenus publicitaires et des autres revenus au Réseau TVA ;
- une hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires des chaînes spécialisées (Mystère, ARGENT, Prise 2, LCN, mentv, Mystery et Les idées de ma maison).
- Les revenus de distribution ont diminué de 0,8 M\$, ce qui s'explique surtout par une baisse des revenus en vidéo par rapport à la même période de 2007.
- Les revenus d'édition sont demeurés stables par rapport à la même période de 2007.

Bénéfice d'exploitation de 21,7 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-1,8 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en baisse de 1,4 M\$ qui s'explique surtout par :
 - l'effet défavorable de 4,9 M\$ lié à la comptabilisation au deuxième trimestre 2008 d'une charge de 5,7 M\$ pour les droits de licences de la partie II du CRTC pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008 à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008 ;
 - la hausse des frais d'exploitation dans les chaînes spécialisées ;
 - la hausse des frais de production d'émissions au Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence favorable de la hausse des revenus des chaînes généralistes et spécialisées ;
- la baisse des frais de vente et d'administration au Réseau TVA.
- Le bénéfice d'exploitation des activités de distribution est demeuré stable par rapport à la même période de 2007.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 1,1 M\$, principalement attribuable à la réduction des frais de publicité, de marketing et de distribution.

Premier semestre 2008

Revenus de 217,5 M\$, en hausse de 17,7 M\$ (8,9 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 14,8 M\$, ce qui s'explique principalement par :
 - une augmentation des revenus publicitaires et des autres revenus au Réseau TVA ;
 - une hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires des chaînes spécialisées ;
 - une progression des revenus provenant de Shopping TVA, de la production commerciale et d'Internet.
- Les revenus de distribution ont augmenté de 0,4 M\$, surtout attribuable à une hausse des revenus de télévision et en vidéo, contrebalancée en partie par une diminution des revenus en salle.
- Les revenus d'édition se sont accrus de 1,3 M\$, expliqué principalement par la progression des activités d'édition sur mesure, combinées aux hausses de revenus publicitaires, en kiosque et d'abonnement.

Bénéfice d'exploitation de 33,1 M\$, en hausse de 8,3 M\$ (33,5 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 4,4 M\$ qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la croissance des revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
 - la baisse des frais de vente et d'administration au Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- l'effet défavorable de 4,1 M\$ lié à la comptabilisation au deuxième trimestre 2008 d'une charge pour droits de licences de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008 ;
- la hausse des coûts de contenu et de production du Réseau TVA et de Sun TV ;

- la hausse des frais d'exploitation dans les chaînes généralistes.
- Le bénéfice d'exploitation des activités de distribution a présenté un écart favorable de 2,1 M\$, occasionné surtout par les coûts liés au lancement d'un plus grand nombre de films au premier semestre 2007, par rapport à la même période de 2008.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 1,7 M\$, principalement attribuable à l'impact de la hausse des revenus et à la réduction des frais de publicité, de marketing et de distribution.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 16,8 M\$ au deuxième trimestre 2008, comparativement à des flux de 19,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 7).

- L'écart défavorable de 2,5 M\$ s'explique surtout par la hausse de 2,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations expliquée principalement par les investissements relatifs au passage à la télévision en mode HD.

Flux de trésorerie d'exploitation de 25,7 M\$ pour les six premiers mois de 2008, comparativement à 18,5 M\$ à la période correspondante de 2007, soit un écart favorable de 7,2 M\$ (tableau 7).

- La hausse de 8,3 M\$ du bénéfice d'exploitation a été atténuée par une augmentation de 1,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements relatifs au passage à la télévision HD et à l'achat d'équipements informatiques.

Tableau 7 : secteur Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	21,7 \$	22,1 \$	33,1 \$	24,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,9)	(2,8)	(7,4)	(6,3)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	16,8 \$	19,3 \$	25,7 \$	18,5 \$

Autres développements depuis la fin du premier trimestre 2008

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Groupe TVA, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de licences de la partie II que les radiodiffuseurs doivent payer annuellement constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a déclaré que ces droits constituaient effectivement une taxe illégale, que le CRTC devait cesser de les percevoir, mais a conclu que les sociétés demanderesse n'avaient pas droit à un remboursement des sommes déjà versées. Les demanderesse et la défenderesse ont toutes deux interjeté appel du jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 1^{er} octobre 2007, le CRTC a publié un document stipulant qu'il s'en tiendrait au jugement rendu et qu'il ne percevrait pas, en 2007 et durant les années à venir, les droits de licences de la partie II exigibles le 30 novembre de chaque année à moins qu'une Cour d'instance supérieure ne renverse le jugement de la Cour fédérale. Compte tenu de ces faits et du jugement de la Cour fédérale, le secteur Télédiffusion avait renversé au troisième trimestre 2007 son passif de 3,2 M\$ relativement aux droits de licences de la partie II pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 septembre 2007 et avait cessé de comptabiliser ces droits.

Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement et a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006. En désaccord avec ce jugement, les demanderesse ont déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licences de la partie II jusqu'à la plus rapprochée des trois dates suivantes : a) refus de la demande d'autorisation de pourvoi par la Cour suprême du Canada, ou b) décision de la Cour suprême du Canada de maintenir le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou c) règlement du litige entre les parties. La Compagnie croit au bien-fondé de sa demande

d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême. Toutefois, en vertu du jugement de la Cour d'appel fédérale qui confirme le droit au CRTC de réclamer les droits de licences de la partie II auxquels la Compagnie est assujettie, le secteur Télédiffusion a comptabilisé au cours du deuxième trimestre 2008 un passif total de 5,7 M\$ relativement aux droits de licences de la partie II pour la période allant du 1^{er} septembre 2006 au 30 juin 2008. Des montants respectifs de 0,8 M\$ et de 1,6 M\$ avaient trait aux périodes du deuxième trimestre et du premier semestre 2008 (0,8 M\$ et 1,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2007).

Secteur Loisir et divertissement

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 63,7 M\$, en baisse de 18,0 M\$ (-22,0 %).

- Baisse de 27,1 % des revenus de Groupe Livre Quebecor Media inc. (« Groupe Livre Quebecor Media ») qui s'explique principalement par la perte de deux éditeurs en distribution et par une diminution des ventes dans le domaine scolaire.
- Baisse de 18,9 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault »), surtout attribuable à un nombre inférieur de nouveaux albums en production et en distribution, de même qu'à une diminution des ventes au détail de produits musicaux.

Bénéfice d'exploitation de 2,2 M\$, en baisse de 5,6 M\$ (-71,8 %) par rapport au deuxième trimestre 2007, due principalement à l'impact des baisses de revenus.

Premier semestre 2008

Revenus de 126,3 M\$, en baisse de 20,5 M\$ (-14,0 %).

- Les baisses respectives de 19,3 % et de 10,6 % des revenus de Groupe Livre Quebecor Media et de Groupe Archambault au premier semestre 2008 sont principalement expliquées par les diminutions des revenus enregistrées au deuxième trimestre de l'exercice.

Bénéfice d'exploitation de 0,6 M\$, en baisse de 7,0 M\$ (-92,1 %) surtout attribuable à l'incidence des diminutions de revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre des flux positifs de 7,7 M\$ à la même période de 2007 (tableau 8).

- Cet écart défavorable de 7,8 M\$ s'explique principalement par :
 - la baisse du bénéfice d'exploitation ;
 - la hausse de 2,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout dans Groupe Archambault, attribuable essentiellement à l'agrandissement, à la rénovation et à l'ouverture de magasins.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 3,1 M\$ pour les six premiers mois de 2008, contre des flux positifs de 7,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 8).

- Cet écart défavorable de 10,4 M\$ s'explique surtout par :
 - la diminution de 7,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la hausse de 3,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 8 : secteur Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	2,2 \$	7,8 \$	0,6 \$	7,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,3)	(0,2)	(3,7)	(0,4)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actifs	–	0,1	–	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(0,1) \$	7,7 \$	(3,1) \$	7,3 \$

Secteur Technologies et communications interactives

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 23,4 M\$, en hausse de 1,5 M\$ (6,8 %).

- Cette augmentation s'explique principalement par :
 - l'impact de la hausse des activités auprès de clients en Europe, notamment en France et en Asie, partiellement contrebalancé par une diminution des activités auprès de clients gouvernementaux au Québec.

Bénéfice d'exploitation de 1,8 M\$, soit une hausse de 0,9 M\$ (100,0 %) expliquée surtout par l'augmentation des revenus et l'amélioration des marges bénéficiaires au Canada et en France.

Premier semestre 2008

Revenus de 44,0 M\$, en hausse de 1,1 M\$ (2,6 %), en raison essentiellement des facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

Bénéfice d'exploitation de 1,1 M\$, en baisse de 0,3 M\$ (-21,4 %).

- Cette diminution s'explique principalement par :
 - l'impact de la diminution des revenus provenant de clients gouvernementaux au Québec ;
 - les coûts inhabituels liés à la privatisation de Nurun inc. (« Nurun »), y compris l'impact lié à la charge d'options d'achat d'actions.

Contrebalancée en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus au Canada, en Europe et en Asie ;
- l'amélioration des marges bénéficiaires au Canada et en France.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 0,9 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre des flux de 0,3 M\$ à la même période de 2007 (tableau 9).

- L'écart favorable de 0,6 M\$ s'explique par la hausse du bénéfice d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 0,3 M\$ pour les six premiers mois de 2008, contre des flux négatifs de 0,1 M\$ à la même période de 2007 (tableau 9).

Tableau 9 : secteur Technologies et communications interactives
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	1,8 \$	0,9 \$	1,1 \$	1,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,9)	(0,6)	(1,4)	(1,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	0,9 \$	0,3 \$	(0,3) \$	(0,1) \$

Secteur Internet – Portails

Deuxième trimestre 2008

Revenus de 13,2 M\$, en hausse de 1,5 M\$ (12,8 %).

- Hausse de 15,2 % des revenus des portails spécialisés, surtout attribuable à la croissance des revenus du site *autonet.ca*, due essentiellement à l'acquisition d'ASL Ltd. et à la hausse des revenus du site *jobboom.com*.
- Augmentation de 8,7 % des revenus des portails généralistes attribuable essentiellement à la création de sites Internet.

Bénéfice d'exploitation de 1,1 M\$, soit une baisse de 0,3 M\$ (-21,4 %) expliquée principalement par l'impact des coûts de déploiement d'une nouvelle stratégie de développement des affaires et d'investissements dans de nouveaux produits.

Premier semestre 2008

Revenus de 25,2 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (9,1 %).

- Hausses respectives de 9,5 % et de 8,6 % des revenus des portails généralistes et spécialisés, expliquées essentiellement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

Bénéfice d'exploitation de 1,3 M\$, soit une diminution de 1,8 M\$ (-58,1 %) expliquée principalement par les raisons citées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 1,5 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre des flux négatifs de 0,1 M\$ à la même période de 2007 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 1,4 M\$ s'explique par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations due principalement à des investissements dans des projets de développement informatique, et par la baisse du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 2,9 M\$ pour les six premiers mois de 2008, contre des flux positifs de 0,7 M\$ à la même période de 2007, soit un écart défavorable de 3,6 M\$ (tableau 10) qui s'explique essentiellement par la stratégie de développement des affaires et d'investissements dans de nouveaux produits.

Tableau 10 : secteur Internet – Portails
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	1,1 \$	1,4 \$	1,3 \$	3,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,6)	(1,5)	(4,2)	(2,4)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(1,5) \$	(0,1) \$	(2,9) \$	0,7 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Deuxième trimestre

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 186,8 M\$ au deuxième trimestre 2008, contre 168,0 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cet écart favorable de 18,8 M\$ s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 46,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancée en partie par :

- une augmentation de la portion monétaire de la charge d'intérêts principalement attribuable à la hausse du niveau de l'endettement.

Premier semestre 2008

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 224,9 M\$ au premier semestre 2008, contre 251,1 M\$ à la même période de 2007.

- Cet écart défavorable de 26,2 M\$ s'explique surtout par :
 - la baisse des passifs liés aux options d'achat d'actions, dont l'impact des déboursés de 89,2 M\$ effectués à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
 - une augmentation de la portion monétaire de la charge d'intérêts principalement attribuable à la hausse du niveau de l'endettement.

Contrebalancées en grande partie par :

- la hausse de 119,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Financement

Dettes consolidées des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en hausse de 483,2 M\$ pour les six premiers mois de 2008 par rapport au 31 décembre 2007.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 450,9 M\$ de la dette consolidée de Quebecor Media, expliquée surtout par :
 - l'émission par Vidéotron, le 15 avril 2008, de billets de premier rang d'un capital global de 455,0 M\$US pour un produit net de 449,3 M\$ (déduction faite des frais de financement) ;
 - l'impact défavorable du taux de change estimé à 75,5 M\$. La hausse liée à ce facteur est en général contrebalancée par une baisse de la valeur des ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;

- l'augmentation des avances sur les facilités bancaires renouvelables et les emprunts bancaires de Groupe TVA pour un montant total de 45,6 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution des avances sur les facilités bancaires renouvelables et les emprunts bancaires de Vidéotron pour un montant total de 110,2 M\$;
 - les remboursements de dettes statutaires pour un montant total de 12,9 M\$, principalement dans Quebecor Media.
- La hausse de 32,3 M\$ de la dette de Quebecor.
- La hausse de la dette à long terme a servi à financer l'investissement d'espèces en fidéicomis totalisant 217,9 M\$ dans le cadre des enchères relatives au spectre 3G et les acquisitions d'entreprises et d'immobilisations, et à des fins générales. Les acquisitions d'entreprises comprennent les rachats de participation minoritaires dans Nurun pour une contrepartie de 75,0 M\$ dans le cadre de la privatisation, et dans Groupe TVA pour une contrepartie de 51,4 M\$ dans le cadre de son offre de rachat importante auprès des actionnaires.
 - Le passif net lié aux instruments financiers dérivés est passé de 538,5 M\$ au 31 décembre 2007 à 484,6 M\$ au 30 juin 2008. La baisse du passif occasionnée par l'évolution du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et par les changements aux estimations relativement à la juste valeur des instruments financiers dérivés (*voir la section « Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables »*) et a été en partie contrebalancée par l'effet combiné défavorable de l'évolution des taux d'intérêts au Canada et aux États-Unis.
 - 8 avril 2008 : Vidéotron a conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de cette facilité de crédit ont été portés de 450,0 M\$ à 575,0 M\$ et l'échéance prorogée jusqu'en avril 2012. À certaines conditions, Vidéotron pourra également bénéficier d'un engagement additionnel de 75,0 M\$, ce qui porterait l'engagement total à 650,0 M\$.

Investissement

Deuxième trimestre 2008

Acquisitions d'immobilisations des activités d'exploitation poursuivies de 125,7 M\$ au deuxième trimestre 2008, comparativement à 93,1 M\$ au même trimestre de 2007.

- Cette hausse de 32,6 M\$ est expliquée principalement par les investissements du secteur Câblodistribution dans la modernisation de son réseau.

Acquisitions d'entreprises des activités d'exploitation poursuivies (y compris les rachats des participations minoritaires) de 52,2 M\$, contre 1,8 M\$ au deuxième trimestre 2007.

- Cette augmentation provient surtout du rachat de 3 000 642 d'actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$ au deuxième trimestre 2008.

Premier semestre 2008

Acquisitions d'immobilisations des activités d'exploitation poursuivies de 266,7 M\$ au premier semestre 2008, comparativement à 207,9 M\$ à la même période de 2007.

- Cette hausse de 58,8 M\$ est principalement due à la réalisation de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses et aux investissements du secteur Câblodistribution dans son réseau.

Acquisitions d'entreprises des activités d'exploitation poursuivies (y compris les rachats des participations minoritaires) de 138,5 M\$, contre 5,8 M\$ au premier semestre 2007.

- Acquisition au premier trimestre 2008 des actions ordinaires de Nurun qui n'étaient pas déjà détenues pour une contrepartie totale en espèces de 75,0 M\$.
- Rachat au deuxième trimestre 2008 de 3 000 642 actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$.
- Acquisition au premier trimestre 2008 de certaines entreprises, principalement dans les secteurs Internet – Portails et Journaux, pour une contrepartie en espèces totale de 7,1 M\$ et des contreparties conditionnelles pouvant totaliser 7,0 M\$ en fonction de l'atteinte de conditions spécifiques.
- Versement d'un montant de 5,0 M\$ à titre de paiement dans le cadre de l'acquisition de Groupe Sogides inc. en 2005.

Situation financière au 30 juin 2008

Espèces, quasi-espèces et placements temporaires des activités d'exploitation poursuivies de 227,9 M\$ pour Quebecor sur une base consolidée (11,8 M\$ au 31 décembre 2007), y compris les montants en fiducie qui étaient composés principalement de placements à court terme.

Dettes consolidées des activités d'exploitation poursuivies totalisant 3,63 G\$ au 30 juin 2008, contre 3,15 G\$ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 483,2 M\$ (voir la section « Financement » ci-dessus).

- Au 30 juin 2008, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,32 G\$ de Vidéotron (960,8 M\$ au 31 décembre 2007), de 250,0 M\$ de Corporation Sun Media (225,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 132,4 M\$ d'Osprey Media (145,2 M\$ au 31 décembre 2007), de 101,8 M\$ de Groupe TVA (56,1 M\$ au 31 décembre 2007), de 1,69 G\$ de Quebecor Media (1,65 G\$ au 31 décembre 2007) et de 135,9 M\$ de Quebecor (103,6 M\$ au 31 décembre 2007).

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor :

- Le 4 août 2008, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 15 septembre 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 août 2008.

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes (ou de distributions) dans le futur.

La Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 juin 2008, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives des principales conventions de financement.

Participation aux enchères relatives au spectre pour les services sans fil évolués (3G)

Le 21 juillet 2008, Quebecor Media a annoncé qu'elle est le soumissionnaire retenu à l'égard de 17 licences d'exploitation en vue de l'offre de services sans fil évolués (« SSFE ») de troisième génération (3G), pour un montant de 554,6 M\$. En plus de ces sommes, Quebecor Media prévoit devoir consacrer des investissements et des dépenses d'exploitation importantes afin de développer et de lancer son service dans les marchés où elle a obtenu des licences.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2008, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats

de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations, aux acquisitions de licences de SSFE et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11

**Obligations contractuelles de Quebecor inc. au 30 juin 2008
(en millions de dollars canadiens)**

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme	3 648,1	\$ 27,9	\$ 440,1	\$ 626,4	\$ 2 553,7
Paiement d'intérêts ¹	2 229,8	306,2	601,9	582,0	739,7
Contrats de location-exploitation	174,5	52,1	60,4	33,0	29,0
Acquisitions d'immobilisations et de licences, et autres engagements	775,3	732,0	27,5	5,5	10,3
Instruments financiers dérivés ²	421,2	0,5	1,0	154,4	265,3
Total des obligations contractuelles	7 248,9	\$ 1 118,7	\$ 1 130,9	\$ 1 401,3	\$ 3 598,0

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2008.

² Estimation des déboursés futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Le 31 mars 2008, Quebecor Media s'est qualifiée à titre de nouvel entrant dans le cadre des enchères relatives aux licences de spectre pour les SSFE. À la suite des enchères relatives aux licences de spectre qui se sont terminées le 21 juillet 2008, le montant des soumissions retenues de Quebecor Media s'élevait à 554,6 M\$ pour 17 nouvelles licences de spectre pour les SSFE couvrant la totalité de la province de Québec et certaines régions de l'Ontario. Le 5 août 2008, Quebecor Media a payé un montant initial de 110,9 M\$ pour l'achat de ces licences, alors que le solde restant de 443,7 M\$ devra être payé dans les 30 jours suivant la fermeture des enchères.

Quebecor Media investit dans deux projets visant la modernisation et la relocalisation de certaines de ses activités d'impression au Québec et en Ontario, y compris l'acquisition de six nouvelles presses et d'équipements d'encartage et d'expédition à la fine pointe de la technologie. Le solde de l'engagement au 30 juin 2008 relativement à ces projets se chiffrait à 58,3 M\$.

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, Groupe TVA contracte des engagements sur des droits de diffusion de produits télévisuels et de films, de même que sur des droits de distribution de produits audiovisuels. Au 30 juin 2008, le solde de ces engagements se chiffrait à 40,9 M\$.

Instruments financiers

Quebecor et sa filiale Quebecor Media disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et sa filiale Quebecor Media sont exposées à un certain nombre de risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. La Compagnie et sa filiale font en sorte que leurs dettes viennent à échéance à différentes dates et qu'il existe un équilibre optimal entre les obligations portant intérêt à taux fixes et celles à taux variables afin d'atténuer ces risques.

Au 30 juin 2008, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour gérer les risques auxquels les exposent les taux de change et d'intérêt. Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises pour couvrir le risque de change de la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars U.S. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux variations des taux d'intérêt sur la dette à long terme.

Quebecor Media a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques et de modems et autres équipements du secteur Câblodistribution. En outre, elle a conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses et d'autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée aux taux en vigueur sur le marché à la fin de la période et ajustée pour refléter le risque de non-exécution de la Compagnie (tableau 12).

**Tableau 12 : Quebecor Media inc.
Juste valeur des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars)**

		30 juin 2008
	Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)
Instruments financiers dérivés		
Convention de fixation de taux d'intérêt	89,1 \$CA	— \$
Contrats à terme de devises :		
- En \$US	70,0 \$US	0,9
- En €	12,4 €	—
- En CHF	5,8 CHF	—
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	3 052,1 \$US	(485,5)

Au deuxième trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 14,5 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (perte de 25,2 M\$ au deuxième trimestre 2007). Par ailleurs, un gain de change de 1,9 M\$ (14,6 M\$ au deuxième trimestre 2007) a été comptabilisé relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours du deuxième trimestre 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 9,6 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (0,4 M\$ au deuxième trimestre 2007). Enfin, une perte de 69,3 M\$ a été inscrite aux autres éléments du résultat étendu au deuxième trimestre 2008 relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (4,2 M\$ au deuxième trimestre 2007).

Pour les six premiers mois de 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 17,4 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (perte de 27,2 M\$ au premier semestre 2007). Par ailleurs, une perte de change de 3,8 M\$ (gain de 15,9 M\$ au premier semestre 2007) a été comptabilisée relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier semestre 2008, Quebecor Media a enregistré un gain de 6,0 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (gain de 3,3 M\$ au premier semestre 2007). Enfin, une perte de 42,2 M\$ a été inscrite aux autres éléments du résultat étendu au premier semestre 2008 relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gain net de 5,4 M\$ à la même période de 2007).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 juillet 2008. De plus, 1 987 525 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 30 juin 2008.

Tableau 13 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2008	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	21 855 371	9,7 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	42 461 651	336,9 \$

Opérations entre apparentés

Au deuxième trimestre 2008, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 2,3 M\$ (2,0 M\$ au deuxième trimestre 2007) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2008 (aucune au deuxième trimestre 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours des six premiers mois de 2008, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 4,1 M\$ (3,5 M\$ au cours des six premiers mois de 2007) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,2 M\$ au premier semestre 2008 (0,1 M\$ à la même période de 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Échéance de la dette à long terme

Au 30 juin 2008, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

Tableau 14 : dette à long terme de Quebecor inc.
Périodes de 12 mois terminées les 30 juin
(en millions de dollars canadiens)

2009	27,9	\$
2010	248,4	
2011	191,7	
2012	33,8	
2013	592,6	
2014 et ultérieurement	2 553,7	
Total	3 648,1	\$

Modifications aux conventions comptables et changements aux estimations comptables

Modifications courantes aux conventions comptables

À compter du 1^{er} janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 3031 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« *Manuel de l'ICCA* »), *Stocks*, qui prescrit le traitement comptable des stocks, fournit des lignes directrices sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, et décrit l'information à fournir. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Compagnie a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu un effet sur les activités abandonnées liées à Quebecor World sans toutefois avoir un effet sur les activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2008 :

- diminution de 32,2 M\$ des stocks ;

- augmentation de 7,0 M\$ des immobilisations ;
- diminution de 4,6 M\$ du passif d'impôts futurs ;
- diminution de 20,6 M\$ des bénéfices non répartis.

Aucune portion de l'ajustement aux bénéfices non répartis n'a été attribuée à la part des actionnaires sans contrôle liés aux détenteurs d'actions ordinaires de Quebecor World puisque leur participation avait déjà été ramenée à zéro aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

Le 1^{er} janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces chapitres traitent de la divulgation et de la présentation des informations à fournir. Ces chapitres n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers consolidés et les exigences de divulgation relativement à ces nouvelles normes sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés.

Modifications courantes aux estimations comptables

La Compagnie estime la juste valeur de ses instruments financiers dérivés au moyen d'une méthode fondée sur l'actualisation des flux monétaires, le cours de ces instruments n'étant pas disponible. Au cours du deuxième trimestre 2008, la Compagnie a modifié sa méthode d'établissement de la juste valeur de ses dérivés lorsque cette valeur donne lieu à la comptabilisation d'un passif. Les modifications apportées à la méthode d'évaluation touchent la façon de tenir compte du risque de non-exécution et résultent de faits nouveaux sur les marchés et des récentes interprétations comptables. Par suite de ces modifications, la juste valeur du passif lié à ces dérivés a été diminuée de 37,6 M\$, le gain sur réévaluation et conversion d'instruments financiers a augmenté de 16,5 M\$ à l'état des résultats (7,5 M\$, déduction faite des impôts et de la part des actionnaires sans contrôle) et le gain non réalisé sur les instruments dérivés a augmenté de 21,1 M\$ à l'état du résultat étendu (10,0 M\$, déduction faite des impôts et de la part des actionnaires sans contrôle).

Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2008, le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, a été publié par l'ICCA pour remplacer le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actif incorporels*, le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») Abrégé des délibérations 27, *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et aussi pour modifier la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Ce chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Le nouveau chapitre entrera en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts le 1^{er} octobre 2008 ou après. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de cette mesure de convergence vers les IFRS.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2008, aucun changement touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière et ayant un impact défavorable important sur le contrôle, ou pouvant raisonnablement en avoir un, n'a été porté à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de la Compagnie et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurées par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à www.sedar.com et à www.quebecor.com, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et la rubrique « Nos facteurs de risque » de la notice annuelle 2007 de la Compagnie.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 5 août 2008 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 5 août 2008

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	30 juin	2008		2007			2006	
		31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre
EXPLOITATION								
Revenus	942,3 \$	877,1 \$	964,9 \$	834,6 \$	815,3 \$	751,1 \$	844,2 \$	718,6 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, perte sur refinancement de dettes, gain (perte) sur vente d'entreprises et d'autres éléments d'actif et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	277,0	256,4	278,1	256,9	230,7	183,6	229,8	192,9
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	41,4	34,3	37,5	42,1	37,5	16,6	31,7	25,6
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	11,2	11,1	80,2	39,2	14,8	(11,5)	(22,3)	6,2
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	4,7	(0,6)	21,5	(1,0)	(2,4)	(1,9)	(89,5)	(4,4)
Activités abandonnées	-	383,3	(1 101,8)	(115,5)	(6,7)	(17,8)	(0,7)	6,4
Bénéfice net (perte nette)	57,3	428,1	(962,6)	(35,2)	43,2	(14,6)	(80,8)	33,8
DONNÉES PAR ACTION DE BASE								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	0,65 \$	0,54 \$	0,58 \$	0,65 \$	0,58 \$	0,26 \$	0,49 \$	0,40 \$
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23	(0,18)	(0,35)	0,10
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)	(0,07)
Activités abandonnées	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)	0,10
Bénéfice net (perte nette)	0,89	6,66	(14,96)	(0,55)	0,67	(0,23)	(1,26)	0,53
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
DONNÉES PAR ACTION DILUÉE								
Contribution au bénéfice net ou à la perte nette :								
Activités d'exploitation poursuivies ¹	0,64 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,64 \$	0,57 \$	0,26 \$	0,49 \$	0,40 \$
Gain (perte) sur réévaluation et conversion des instruments financiers	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23	(0,18)	(0,35)	0,10
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)	(0,03)	(1,39)	(0,07)
Activités abandonnées	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)	(0,28)	(0,01)	0,10
Bénéfice net (perte nette)	0,88	6,66	(14,99)	(0,56)	0,66	(0,23)	(1,26)	0,53
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,4	64,3	64,3	64,3	64,7	64,3	64,3	64,3

¹ Les chiffres comparatifs ont été redressés de manière à exclure les gains ou pertes non réalisés sur réévaluation et conversion des instruments financiers.